REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU GARD

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

1re Circonscription

Jean ROGER

PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE NIMES

CANDIDAT DU M. R. P.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous allez élire le 18 Novembre votre député pour 5 ans. Ces années seront décisives. La génération d'après-guerre, la plus nombreuse en France depuis cent ans va arriver à l'âge d'homme et aux responsabilités.

Une transformation profonde de la France doit être entreprise dans ses structures politiques et économiques. Pour l'avenir nous vous proposons, en sollicitant vos suffrages, trois objectifs fondamentaux.

1°) Une démocratie moderne ce qui exige un Gouvernement efficace, un Parlement utile, des citoyens responsables.

Le M. R. P., à l'égard de la Vme République n'a pratiqué ni le soutien inconditionnel ni l'opposition systématique. Il a approuvé avec le Peuple Français la Constitution de 1958 à laquelle il demeure attaché. Mais il a refusé de suivre le Pouvoir quand celui-ci a remis en cause la construction de l'Europe unie et cela s'est traduit par le départ de ses cinq ministres.

Pour l'avenir le Gouvernement d'une Nation moderne doit être fort, à l'abri de l'instabilité. Mais le Pouvoir ne doit pas être isolé et confié aux technocrates. Sans équilibre des Pouvoirs et sans l'appui de la Nation, il n'y a ni autorité ni démocratie véritable.

C'est pourquoi nous demandons que le Parlement exerce la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle : que les grandes forces de demain — les Syndicats et la Jeunesse — soient associés à une politique nationale : que le pouvoir politique et la responsabilité économique soient solidement liés.

Alors seulement, le vide politique qui menace la France sera comblé.

2°) L'expansion économique doit se faire au bénéfice de tous les Français : familles, salariés, agriculteurs, classes moyennes, retraités, jeunes.

Le redressement financier n'a été obtenu depuis quatre ans qu'au dépens du niveau de vie de nombreuses catégories de français : les vieux, les familles, les paysans. La justice sociale n'a pas été respectée.

L'expansion économique doit profiter à tous. Il faut tout d'abord augmenter les ressources : des familles, des personnes âgées dont les prestations sont restées anormalement basses, des ouvriers retraités ; il faut faire leur droit aux anciens combattants et victimes de guerre.

Il faut hâter la suppression définitive des zones de salaires. Il faut rendre l'enseignement accessible à tous les niveaux et à tous les enfants.

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EST LA CLE DE TOUT L'AVENIR ECONOMIQUE ET SOCIAL FRANÇAIS.

Pour rendre au Pays son équilibre économique il convient de donner tout son sens à la planification de l'économie et :

— accélérer la décentralisation industrielle ;

— prévoir une réforme du crédit et une utilisation plus rationnelle de l'épargne française insuffisamment investie ;

— offrir aux rapatriés d'Algérie, victimes du dégagement hâtif que le Gouvernement n'a pas su prévoir, les meilleures conditions d'intégration dans l'économie nationale et leur allouer une indemnisation intégrale et rapide des pertes qu'ils ont subies.

3°) L'Europe unie permettra seule d'assurer notre développement et notre sécurité.

En effet, seul un véritable gouvernement européen pourra définir et appliquer une politique européenne commune afin que l'agriculture française garde le bénéfice des accords de Bruxelles ; que soit accélérée l'harmonisation des salaires ; que soient réalisés une coordination de l'énergie et une harmonisation des investissements qui évite le gaspillage.

Par delà son progrès économique, l'Europe doit assurer sa sécurité : elle ne peut être garantie que dans le cadre D'UNE DEFENSE EUROPEENNE COMMUNE. C'est pourquoi le M.R.P. s'est déclaré hostile au principe d'une force atomique strictement nationale.

La menace que le communisme fait peser sur l'Europe est une menace commune : la riposte doit l'être aussi. Une Europe unie sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.

LA I[re] CIRCONSCRIPTION DU GARD est constituée, pour l'essentiel, par la ville de Nimes, centre attractif et moteur de l'économie des cantons qui l'entourent.

Promouvoir le développement économique de Nimes c'est en même temps développer le potentiel de toute une région.

L'intérêt d'une « zone industrielle » à Nimes n'est contestée de personne, mais les problèmes qu'elle pose et qui conditionnent l'avenir de la région, méritent un examen attentif. C'est ainsi que les modalités d'installation des nouvelles industries doivent permettre d'offrir des avantages, au moins identiques, à ceux qui leur sont proposés par des villes plus proches de la capitale.

Parmi ceux-ci l'offre d'une main-d'œuvre qualifiée nombreuse requiert la création urgente de Centres de formation accélérée, tant féminins que masculins.

La poussée démographique qui portera la population en 1970 aux environs de 130.000 habitants impose la construction d'un grand nombre d'habitations nouvelles. L'édification d'une zone à urbaniser en priorité (Z.U.P.) soulève des problèmes que je n'ai jamais négligés et qui doivent être étudiés, cas par cas, dans un souci d'humanité.

La mise en chantier des grands ensembles doit être activée pour permettre, à très bref délai de loger nos malheureux compatriotes rapatriés d'Algérie dont l'installation provisoire actuelle est d'une attristante précarité.

Il faut d'autre part, avoir le souci d'humaniser ces grands ensembles afin de lutter contre les dangers qu'ils peuvent faire courir aux personnes et aux familles. A cet effet, la création de FOYERS DE JEUNES et CENTRES SPORTIFS s'impose au premier chef.

AU SERVICE DES RURAUX des cantons de NIMES et St-MAMERT je propose de : 1°) permettre l'expansion économique par l'augmentation de la production ; 2°) organiser les marchés, sur le plan national, européen, international ; 3°) transformer les structures foncières pour permettre au progrès de SERVIR LES VALEURS HUMAINES ; 4°) déterminer une méthode de fixation et d'indexation des prix agricoles à la production; 5°) établir la parité des régimes sociaux pour les enfants, les vieillards, les familles ; 6°) assurer la formation et l'orientation professionnelle des jeunes. Enfin un immense effort doit être accompli dans le domaine de la retraite vieillesse : il convient de faire aboutir la retraite complémentaire pour les exploitants agricoles, sans préjudice de l'effort national au bénéfice de tous les vieillards.

En terminant cette esquisse d'un programme qui mériterait de plus longs développements, je veux remercier les Nimoises et les Nimois, qui, depuis 1947, en me renouvelant sans cesse leur confiance, m'ont permis d'acquérir, dans les fonctions municipales, la connaissance de l'Administration et l'expérience, si complexe, des affaires publiques.

Cette expérience je viens à nouveau la mettre au service de tous mes concitoyens en leur demandant de me confirmer leur confiance en me chargeant de les représenter à l'Assemblée Nationale.

Fidèles à la démocratie, nous entreprendrons tous ensemble une grande et noble tâche :

"Construire une France forte, libre, prospère et généreuse"

Jean ROGER

1[er] Adjoint au Maire de Nimes.

Appel du Comité

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le candidat que nous présentons à vos libres suffrages n'est inconnu d'aucun d'entre vous.

Jean ROGER, qui a toujours bien servi ses concitoyens, tant dans ses fonctions municipales qu'administratives, a toujours témoigné d'un jugement sûr et d'un dévouement inlassable. Ses connaissances approfondies, son sens politique avisé, le large crédit qui est le sien : autant de qualités qui le désignent pour être votre député.

En lui adjoignant G. EUZEBY comme remplaçant éventuel, c'est à un choix sérieux que nous avons procédé. G. EUZEBY a consacré toute sa vie, dans ses différentes activités professionnelles et sociales, à la réalisation d'une vocation qui était de servir ses concitoyens : un passé entièrement fait de dévouement et de désintéressement est le plus sûr garant de l'avenir.

Le premier tour des élections législatives, le 18 novembre, sera décisif, car il décidera du second.

Le candidat le plus favorisé au premier tour, parmi les forces démocratiques en présence, sera élu au second.

C'est dire que l'abstention sera, une fois de plus, une faute grave.

Pour donner à notre région un député qui soit un démocrate sincère et courageux, un élu compétent et dynamique : nous vous invitons, vous détournant des propagandes insidieuses, à porter massivement vos suffrages sur Jean ROGER dès le premier tour.

LE COMITE ELECTORAL.